



GENEVE A LA CARTE

www.ge200.ch/carto

« La géographie est l'œil et la lumière de l'histoire »
Johann Blaeu (1667)

La carte n'est pas le territoire. Grâce à sa capacité inégalée de synthèse, elle reflète nécessairement l'idée qu'une société se fait de son environnement. Elle permet d'orienter le voyageur, de définir les limites de la souveraineté et de la propriété, mais, se faisant, elle est aussi porteuse de messages adressés à ceux qui la consultent : étrangers, visiteurs, états voisins ou, très souvent, ennemis. Parcourir les cartes anciennes, c'est prendre la mesure de l'évolution d'un territoire et des formes de son organisation naturelle (cours d'eaux, reliefs, ...) et humaine (frontières, ponts et voies de communication, localités, ...). C'est aussi saisir comment les sociétés ont construit et appréhendé la représentation du monde qui les entoure, selon des conceptions toujours changeantes à travers le temps.

Malheureusement, la carte historique a longtemps été affaire de spécialistes. Malgré leur beauté universellement appréciée, les documents anciens ont de quoi déconcerter : « mauvaise » orientation, géographie approximative, échelles difficiles à interpréter, noms à l'orthographe inhabituelle ou en langue étrangère, schématisation curieuse des localités, montagnes et cours d'eau... Leur interprétation reste ainsi difficile aux non initiés. Les expériences faites à l'aide des applications numériques – et il en est de remarquables – n'ont pas nécessairement facilité les choses, ajoutant la complexité de l'outil à une matière déjà ardue.

Un patrimoine exceptionnel

L'objectif du site « Genève à la carte » est de mettre en valeur ce précieux patrimoine. Dans le cadre des célébrations du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse, il veut montrer de manière sensible et directe, à l'aide de cartes anciennes, l'évolution du territoire genevois et des régions qui l'environnent. Cet espace autour du Léman, entre Alpes et Jura, est lié par un destin commun depuis l'Antiquité. Sa cohésion est illustrée par de nombreuses cartes anciennes et actuelles. Elle se traduit aujourd'hui par d'intenses relations transfrontalières et de nouvelles institutions comme le Grand Genève.

Le site se base sur l'extraordinaire richesse du patrimoine cartographique lémanique. On y rencontre des noms internationalement célèbres comme le Hollandais Blaeu ou les Français Cassini, mais aussi nombre de Genevois qui ont fait de leur ville un centre de la cartographie suisse et européenne. Le site illustre les débuts de cet art avec la carte de Jean Duvillard de 1588 qui propose ce qu'il faut bien encore appeler une cosmographie du Léman. Puis, il se poursuit au 17^e siècle avec l'émergence de la cartographie au sens plein du mot qui culmine aux siècles suivants avec notamment les travaux de Jean-Barthélemy Micheli du Crest, puis de Guillaume-Henri Dufour. En relation avec les célébrations de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse, deux ensembles de documents ont été particulièrement mis en évidence : les cartes de frontières consécutives aux traités entre Genève et ses voisins et l'atlas Mayer, le premier grand atlas cantonal publié entre 1828 et 1831.

Les cartes anciennes proposées à la consultation sont issues des collections publiques genevoises (Archives d'Etat, Bibliothèque de Genève, Direction de la mensuration officielle) ; le site s'est enrichi d'autres documents suisses et français. Les documents ont été géoréférencés par les soins de la Direction de la mensuration officielle du canton de Genève puis publiées sur le site professionnel de cartographie numérique, le système d'information du territoire genevois (SITG).

Un site grand public

« Genève à la carte » est un pari, celui de rendre accessible à toutes et à tous cette riche matière par des outils géomatiques aux possibilités de valorisation certes très étendues, mais qui rebutent nombre de personnes.

Il se veut convivial et didactique. Il part de l'univers familier de chacun – sa maison, son quartier – et invite à un voyage dans le temps.

Un outil de localisation et une échelle temporelle permettent de situer un lieu à partir de son adresse actuelle et de suivre son évolution à travers une quarantaine de cartes historiques, du 16^e siècle à nos jours. Modes de représentation, échelles et orientation, degré d'urbanisation diffèrent fortement d'une période à l'autre. La possibilité toujours offerte de faire apparaître la carte actuelle sous le document ancien crée un espace d'interprétation simple et efficace : chacun peut mesurer l'écart entre la représentation du territoire qui lui est familière et celle des temps passés.

Le défi de créer un portail cartographique grand public a été relevé par la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (hepia). « Genève à la carte » a bénéficié de l'apport de travaux de vulgarisation que ce soit l'atlas historique du Grand Genève ou l'exposition réalisée dans le cadre de GE200.CH par l'Association « Prohistoire ». Plusieurs institutions ont mis à disposition des documents ; on pensera aux cartes détenues par l'Institut géographique national de France (IGN) et son homologue helvétique swisstopo ou encore des vidéos diffusées par les archives de la Radio Télévision Suisse (RTS). Enfin, on remerciera notre partenaire français, l'écomusée PAYSALP, porteur d'un projet Interreg dont ce site n'est que l'un des nombreux résultats.

Les partenaires à l'origine du site « Genève à la carte »

- Archives d'Etat (AEG)
- Bibliothèque de Genève (BGE)
- Direction de la mensuration officielle
- GE200.CH, le bicentenaire c'est notre histoire
- Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (hepia)
 - Ecomusée PAYSALP (Haute-Savoie)
 - Prohistoire
- Service de géomatique et de l'organisation de l'information (SITG)

Liens internet

- « Genève à la carte ». Site cartographique des institutions patrimoniales genevoises
 - URL : <http://www.ge200.ch/carto>
 - Vidéo de démonstration : <http://www.ge200.ch/carto/video-de-presentation>
- Site associé créé dans le cadre du projet
 - Site transfrontalier www.memoiresansfrontieres.com fédérant deux bases d'images « mémoire alpine », créée par l'écomusée PAYSALP, et celle du Centre d'iconographie genevoise dépendant de la Bibliothèque de Genève

Crédit images presse

Les images ci-dessous en haute définition sont disponibles immédiatement sur commande auprès du Centre d'iconographie genevois (CIG). Merci d'adresser votre demande à l'adresse : cig.bge@ville-ge.ch

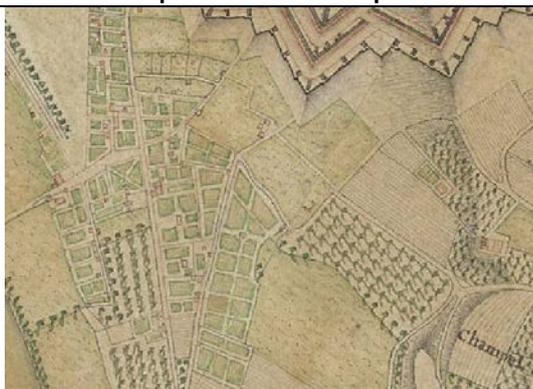
Toute autre demande de document peut également être adressée au CIG, la demande sera traitée selon le délai habituel.

Le Léman : un espace de vie



Jean Goulard, Carte du Léman (1588) : la carte est la plus ancienne parmi celles publiées sur le site « Genève à la carte ». Elle ne se contente pas de donner une image du Léman ; elle fourmille de renseignements : bateaux et barques, montagne sur lesquels s'affrontent des chamois et la célèbre liste des poissons du lac, des aspects qui seront peu à peu supprimés des cartes modernes. (Bibliothèque de Genève)

Evolution du quartier des Philosophes sur trois cartes anciennes publiées sur le site « Genève à la carte »



Plan des environs de Genève dit plan Micheli (1730) : jusqu'au XVIIIe siècle, les abords de la ville, dont on voit une partie des fortifications au haut de l'image, constitue une zone non aedificandi (où il est interdit de bâtir) pour empêcher qu'un ennemi puisse tirer profit des constructions. Les environs de la ville présente un aspect paysager, fait de parcelles de culture. (Archives d'Etat)



Atlas Mayer (1828-1831) : sous la Restauration, les faubourgs situés hors des fortifications se développent en faubourgs le long de quelques grands axes. Le futur quartier de l'hôpital est encore libre de constructions. (Archives d'Etat)



Carte Siegfried 1899 : à partir de 1850, la ville de Genève connaît un des plus grands bouleversements de son histoire : les fortifications sont remplacées par des édifices publics et des bâtiments d'habitation édifiés sur une trame régulière que l'on reconnaît au haut de l'image. Au-delà, les faubourgs poursuivent leur développement sur la trame ancienne. De grands établissements publics, comme l'hôpital dont on reconnaît le plan en triple H, occupe peu à peu les derniers espaces libres. (swisstopo)

mémoArt sans frontières

Une coopération culturelle transfrontalière dans le cadre du programme européen Interreg IV France-Suisse

La Haute-Savoie et Genève ont en commun une histoire qui va connaître un temps fort en 2014-2015 puisque le canton de Genève commémore le 200^{ème} anniversaire de son entrée dans la Confédération suisse alors que la Savoie redevenait sarde avant de se tourner vers la France 45 ans plus tard.

Parallèlement, la naissance du Grand Genève réactualise les relations transfrontalières sur fond d'explosion démographique et de développement économique. Le nécessaire dialogue ville-campagne généré par la proximité d'une grande agglomération est de fait reposé.

En effet, les liens entre Genève et sa région sont très anciens et la ville n'a cessé d'entretenir des rapports pluriels (politiques, sociaux, culturels, économiques et touristiques) avec l'espace rural environnant.

La réaffirmation d'une Histoire et d'une Culture commune est donc un enjeu d'actualité pour que chaque habitant – né ici ou nouvel arrivant – puisse s'approprier, se réapproprier un espace de vie qui dépasse les frontières administratives.

Le programme d'actions de mémoArt sans frontières a été élaboré à partir de la complémentarité des partenaires suisses et français. Il s'articule autour de 2 axes :

- 1- La constitution d'une **mémoire documentaire partagée** sur la base de l'expérience des partenaires genevois⁽¹⁾ : numérisations de documents, site cartographique, portail internet ... *Genève à la carte*
- 2- La **médiation culturelle** faisant appel aux compétences de l'écomusée PAYSALP.
 - a. Réalisation de 10 courts métrages sur le thème de « la frontière » : reportages mettant en évidence la perception actuelle de la frontière : témoignages contemporains associés à des documents d'archives.
 - b. 3 spectacles vivants relatent les relations transfrontalières. Conçus comme une trilogie, ils mettent en scène des tableaux historiques et scènes de la vie quotidienne. Le molardier, travailleur frontalier des temps anciens, est le personnage emblématique et le fil rouge des spectacles.
 - a. 2013 : « La légende du molardier » (avec une reprise en décembre 2014)
 - b. 2014 : « Les tribulations du molardier »
 - c. 2015 : « Du Môle au Molard » qui sera joué à Chêne-Bourg (30 mai), Veyrier (4 juin), Lancy (11 juin), Vernier (18 juin). Ce spectacle sera le résultat d'une collaboration entre deux compagnies théâtrales professionnelles : Théâtre Spirale (Suisse) et l'Atelier Théâtre (France).
 - c. Conception d'interventions pédagogiques dans les établissements scolaires hauts-savoyards et genevois en concertation avec les instances publiques. Ces interventions auront également pour thème « la frontière » et seront abordées de manière théâtralisée avec une exposition comme support et un carnet de voyage pour chaque élève.

Outre le financement européen, ces réalisations mobilisent des partenaires financiers de part et d'autre de la frontière : Région Rhône-Alpes, Conseil Général de la Haute-Savoie, Association GE200.CH, Ville de Genève, République et Canton de Genève.

- (1) Bibliothèque de Genève, Archives d'Etat de Genève, Direction de la mensuration officielle (cadastre), Système d'information du territoire genevois, Haute école du paysage, de l'ingénierie et de l'architecture de Genève

Ouvert au public depuis 1982, l'écomusée PAYSALP est une structure originale qui a déjà accueilli près d'1 million de visiteurs. Il rassemble aujourd'hui 7 sites de visite dont 6 sont implantés dans la Communauté de Communes des 4 Rivières à Viuz en Sallaz (Musée Paysan, Maison de la Mémoire, Verger de Sevraz), à Mieussy (Croq'Alp), à Faucigny (Château), à Saint Jeoire en Faucigny (Chalet d'alpage Chaîne d'Or), à Peillonex (Prieuré).

L'écomusée dévoile ainsi les différentes facettes du patrimoine local : Histoire, agriculture, environnement, ethnologie.... En un mot : un condensé de Haute-Savoie !

Labellisé officiellement écomusée en 2003, PAYSALP accueille 42 000 visiteurs par an.

L'écomusée PAYSALP est depuis 2013 le Centre de Ressources Départemental pour le Patrimoine Culturel Immatériel de la Haute-Savoie.

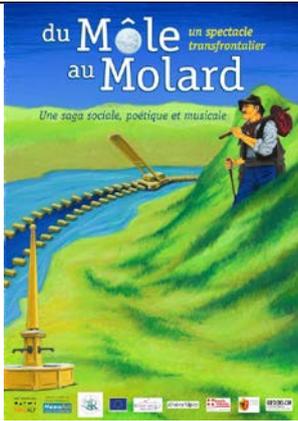
Contact :

Roger Desbiolles, directeur de l'écomusée PAYSALP

628 avenue de Savoie – 74250 Viuz en Sallaz

Tél : + 33 4 50 35 85 18 – courriel : r.desbiolles@paysalp.fr

Spectacles



Le projet comprend des actions de médiation pris en charge par l'association Paysalp. Trois spectacles vivants relatent les relations transfrontalières. Conçus comme une trilogie, ils mettent en scène des tableaux historiques et scènes de la vie quotidienne. Le molardier, travailleur frontalier des temps anciens, est le personnage emblématique et le fil rouge de ces spectacles. En 2015, la pièce « Du Môle au Molard », né de la collaboration entre deux compagnies théâtrales professionnelles : Théâtre Spirale (Suisse) et l'Atelier Théâtre (France), sera joué à Chêne-Bourg (30 mai), Veyrier (4 juin), Lancy (11 juin), Vernier (18 juin).

GE200.CH

LE BICENTENAIRE C'EST NOTRE HISTOIRE

CÉLÉBRATION DU BICENTENAIRE DE L'ENTRÉE DE GENÈVE DANS LA CONFÉDÉRATION SUISSE

DU 31 DÉCEMBRE 2013 AU 19 MAI 2015, GENÈVE CÉLÉBRERA LE BICENTENAIRE DE SON ENTRÉE DANS LA CONFÉDÉRATION SUISSE

Le bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse - une étape historique - offrant à Genève l'opportunité d'un regard croisé sur son passé et son présent, deux sources d'inspiration pour son futur.

GE200.CH, une association créée pour organiser cette commémoration - attachée à l'histoire, ancrée dans le présent et orientée vers l'avenir - par le biais d'événements historiques, culturels et festifs.

En miroir du déroulement historique d'il y a deux siècles, les événements de cette commémoration se succéderont pendant une période analogue à celle qui a vu Genève entrer dans la Confédération suisse. Par conséquent, liés à l'histoire de Genève, les moments-clés suivants constitueront les jalons autour desquels se développeront les manifestations phares.

**31 DÉCEMBRE
2013**



Restauration
de la République
de Genève

**30, 31 MAI ET
1ER JUIN 2014**



Débarquement
des troupes confédérées
au Port Noir

**12 SEPTEMBRE
2014**



La Diète fédérale
vote l'entrée de Genève,
de Neuchâtel et du Valais
dans la Confédération

**19 MAI
2015**



Signature de l'entrée
de Genève dans
la Confédération suisse

Au-delà des dates symboliques, cette commémoration est une formidable occasion de fédérer l'ensemble de la population autour d'événements historiques, culturels et festifs, tout en encourageant le débat autour des enjeux de la Genève actuelle et future.

C'est également l'opportunité de montrer que le canton, à travers toutes ses spécificités, constitue un maillon fort de notre pays. En parallèle de la réflexion sur l'identité genevoise et ses racines, cet anniversaire permet de célébrer et de remettre en avant les liens existants à tout niveau, entre Genève et la Suisse.

Les célébrations se poursuivront au-delà du 19 mai 2015. Cet ultime volet, qui se déroulera du 20 mai 2015 au 16 mars 2016, sera l'occasion pour les Communes réunies de revenir sur leur intégration au territoire genevois. Cet épisode marquant s'est concrétisé par la signature du second traité de Paris, le 20 novembre 1815, ainsi que du traité de Turin, le 16 mars 1816 (date anniversaire marquant la délimitation définitive des frontières du canton de Genève).

GE200.CH

Afin de donner le relief nécessaire à cet anniversaire, qui marque les rapports entre le canton et la Confédération, l'Etat de Genève, la Ville de Genève et l'Association des communes genevoises (ACG) ont décidé d'organiser conjointement cette commémoration.

Dès novembre 2011, un groupe de travail exploratoire composé de représentant-e-s de l'Etat et de la Ville de Genève - rejoint par l'ACG durant l'été 2012 - ainsi que de plusieurs personnalités genevoises a été mis en place pour piloter les premières étapes de ce projet.

L'Association GE200.CH a donc été constituée dans un élan commun par ces trois partenaires pour organiser la célébration du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse. Fondée le 11 octobre 2012, GE200.CH est une association à but non lucratif, conformément aux articles 60 et suivants du code civil suisse.

Composée des traditionnels organes de décisions, dont le Comité et le Comité de pilotage, GE200.CH a également mis sur pied une commission historique et scientifique ainsi qu'une commission culturelle et événementielle permettant de valider les aspects historiques et organisationnels des projets réalisés dans le cadre de cette commémoration. La structure associative a parallèlement été complétée par un comité de parrainage ainsi qu'un comité d'honneur.

Entourée de ces partenaires et spécialistes, cette organisation centralisée permet de fédérer les énergies et de développer des synergies riches, afin d'assurer la mise en œuvre des différents projets de la programmation officielle ainsi que de la communication générale liée à ces festivités.

GE200.CH a pour mission de faire de cette commémoration un événement majeur qui restera dans les mémoires de Genève.

(RE)DÉCOUVRIR L'HISTOIRE

Genève, chef-lieu du Département du Léman durant une « période française » de plus d'une quinzaine d'années, proclame son indépendance le **31 décembre 1813**, date de la Restauration de la République de Genève.

Le 1er juin 1814, accueillies avec enthousiasme par la population, les troupes confédérées débarquent par voie lacustre au Port Noir, marquant ainsi symboliquement l'attachement de Genève à la Confédération.

Le 12 septembre 1814, la Diète fédérale vote l'entrée de Genève, de Neuchâtel et du Valais dans la Confédération.

Cet événement est suivi de la signature du traité définitif de l'admission de Genève en qualité de 22ème canton suisse dans la Confédération le **19 mai 1815** après acceptation par tous les cantons membres.

Avec la Révolution genevoise (1792-1798) et le temps de l'Annexion à la France (1798-1814) - aussi appelé « période française » - la charnière entre le 18^{ème} et le 19^{ème} siècle représente pour Genève un passage mouvementé de son histoire.

Le 15 avril 1798, le traité de Réunion intègre Genève au territoire de la République française. Fin août, après avoir renoncé à sa souveraineté et à ses alliances, Genève est choisie comme préfecture et chef-lieu du département du Léman. Genève devient alors une ville française parmi d'autres et ses habitant-e-s font l'expérience du centralisme napoléonien.

Cependant, la défaite de l'armée napoléonienne lui rend son indépendance. Le 30 décembre 1813, la garnison française quitte la ville et le général autrichien Ferdinand von Bubna und Littitz y fait son entrée.

Le lendemain, après le retrait définitif du préfet, un gouvernement conservateur dirigé par l'ancien syndic Ami Lullin proclame la Restauration de la république de Genève en date du 31 décembre 1813.

QUEL ALLAIT ÊTRE L'AVENIR DE GENÈVE EN TANT QU'ÉTAT ?

En ce début du 19ème siècle, l'indépendance dans l'isolement avait vécu : c'était désormais un idéal dépassé. L'époque des villes-Etats est révolue.

Pour Genève, plusieurs scénarii se profilent, dont la piste suisse.

Elle conciliait le maintien d'une part importante de souveraineté avec la nécessité de s'agréger à un organisme plus fort pour se défendre et survivre. La mémoire des liens anciens entre Genève et les Suisses ajoutait un élément affectif à ce projet.

L'objectif fondamental du gouvernement fut donc de transformer Genève en canton suisse.

Tous les Confédérés n'étaient pas enthousiastes à l'idée d'accueillir Genève parmi eux. Plus que la défiance catholique manifestée à l'égard de la Rome protestante, les troubles du 18ème siècle inquiétaient ; ils dénotaient une turbulence dangereuse. En outre, Genève ne touchait pas à la Suisse et ses terres étaient enclavées au milieu de possessions étrangères.

C'est pourquoi Genève se trouva confrontée à deux conditions à remplir pour être admise dans la Confédération : elle avait besoin d'une dot suffisante et de papiers en règle. La dot représentait un agrandissement qui permît le désenclavement et la contiguïté de son territoire avec la Suisse. Les papiers, quant à eux, correspondaient à une constitution conservatrice, rassurante pour les cantons.

Le soin de réunir la dot fut confié à Charles Pictet de Rochemont, qui s'acquitta de sa tâche aux Congrès de Paris et de Vienne. Un temps, il sembla qu'une extension considérable fut promise à Genève. Toutefois, d'une part, la France et la Sardaigne tenaient à céder le moins de territoire possible, d'autre part, une partie du gouvernement genevois et l'opinion publique ne voyaient pas d'un bon œil un accroissement trop large en terres catholiques, qui aurait changé le caractère religieux de Genève. Les gains définitifs furent modestes mais suffisants pour obtenir l'essentiel, le désenclavement et la contiguïté avec la Suisse.

Sur la rive droite, sept communes du Pays de Gex (soit trois mille cinq cents habitant-e-s) et sur la rive gauche, vingt-quatre communes savoyardes (avec douze mille sept cents habitant-e-s) vinrent compléter le territoire genevois en 1815 et en 1816.

La constitution devait être élaborée rapidement et satisfaire les Suisses. Le document ne fut pas l'œuvre d'une assemblée constituante, pas même d'un conseil un peu étoffé : elle fut le fruit du travail hâtif d'une commission de sept membres où Joseph Des Arts eut l'influence la plus grande. Le Conseil général était supprimé et remplacé par un Conseil représentatif choisi selon un système censitaire : la qualité d'électeur n'était accordée qu'aux citoyens payant un certain impôt. Un Conseil d'Etat de vingt-huit membres inamovibles s'arrogeait tout le pouvoir et maintenait la suprématie. Le gouvernement provisoire présenta l'adoption du texte comme la condition du rattachement de Genève à la Suisse. Sous cette pression, la constitution fut votée par le peuple en août 1814.

Le 12 septembre 1814, treize cantons sur dix-neuf se prononçaient pour l'admission de Genève dans la Confédération et enfin, après l'adhésion de tous les cantons, le traité définitif fut signé le 19 mai 1815.

1798-1813	Annexion de Genève à la France
15 avril 1798	Entrée des troupes françaises dans Genève. Le traité de Réunion intègre Genève au territoire de la République française.
25 août 1798	Création du département du Léman. Genève devient le chef-lieu du Département du Léman.
30 décembre 1813	Retrait des troupes françaises de Genève.
31 DÉCEMBRE 1813	RESTAURATION DE LA RÉPUBLIQUE DE GENÈVE. Suite au départ des troupes napoléoniennes et du retrait définitif du préfet, la Restauration de la république de Genève est proclamée.
Début 1814	Genève se tourne vers ses anciens alliés suisses et demande son adhésion à la Confédération suisse.

1 JUIN 1814 **DÉBARQUEMENT DES TROUPES CONFÉDÉRÉES AU PORT NOIR : ARRIVÉE DE CONTINGENTS FRIBOURGEOIS ET SOLEUROIS.**

- 22 juin 1814 Le Conseil d'Etat de Genève accrédite ses délégués à la Diète pour solliciter l'entrée de Genève dans la Confédération.
- 12 SEPTEMBRE 1814 LA DIÈTE FÉDÉRALE VOTE L'ENTRÉE DE GENÈVE, DE NEUCHÂTEL ET DU VALAIS DANS LA CONFÉDÉRATION.**
- 19 septembre 1814 Proclamation de ce résultat à Genève et festivités.
- 6 avril 1815 Une convention élaborée par la Diète, spécifiant les conditions (notamment matérielles) auxquelles Genève peut devenir suisse, est adoptée par 14 cantons et un demi-canton, sous réserve de ratification.
- 11 avril 1815 Les genevois-e-s acceptent cette convention.
- 24 avril 1815 12 ratifications cantonales étant arrivées...
- 27 avril 1815 ... réception des députés genevois, qui siègent désormais officiellement à la Diète.
- 19 MAI 1815 SIGNATURE DE L'ENTRÉE OFFICIELLE DE GENÈVE DANS LA CONFÉDÉRATION SUISSE: L'ACTE AUTHENTIQUE D'UNION EST SIGNÉ.**
- 9 août 1815 Le premier député genevois, avec ceux des 21 autres cantons, prête serment au Pacte fédéral (Constitution).
- 20 novembre 1815 Second traité de Paris: Rattachement des communes de Collex-Bossy, Grand-Saconnex, Meyrin, Pregny, Vernier et Versoix.**
- 16 mars 1816 Signature du traité de Turin définissant un partage territorial permettant le rattachement de nombreuses communes au canton de Genève: Collonge-Bellerive, Corsier, Anières, Hermance, Veyrier, Compesières, Bardonnex, Plan-les-Ouates, Troinex, Evordes, Perly-Certoux, Avusy-Laconnex, Bernex, Onex, Confignon, Aire-la-Ville, Lancy, Carouge, Soral, Choulex, Meinier, Chêne-Thônex, Vandoeuvres, Puplinge, Carra et Presinge. Création des zones franches, comprenant le Pays de Gex, St-Julien, le Salève et Annemasse. Ces lignes de douanes reculées garantissent à l'intérieur des zones franches la libre circulation des denrées vers Genève.**

PROGRAMMATION

17 MOIS D'ÉVÉNEMENTS – 4 MOMENTS-PHARES LIÉS A L'HISTOIRE DU 31 DÉCEMBRE 2013 AU 19 MAI 2015

Le programme événementiel, culturel et historique organisé par GE200.CH présentera des projets riches et variés: de son propre cru ou nés de la créativité de ses partenaires, en passant par des manifestations existantes mises aux couleurs du bicentenaire, des projets indépendants labellisés ou issus de l'appel à projets public.

PARTENAIRES ET SPONSORS PRINCIPAUX

LOTERIE ROMANDE

Avec le soutien de la



La Loterie Romande a été créée à l'initiative des six cantons romands il y a 76 ans. Depuis cette date, elle consacre 100% de ses bénéfices à l'utilité publique. Elle verse 0.5% du produit brut des jeux à la prévention du jeu excessif et porte une attention soutenue à la lutte contre la dépendance au jeu.

En 2013, pour le canton de Genève, la Loterie Romande aura accordé près de 4.5 millions de dons dans le domaine du sport, et 23 millions dans les domaines du handicap, de la santé, de l'environnement, du patrimoine, de la culture et de la jeunesse.

www.entraide.ch

MIGROS GENEVE

MIGROS

Ancrée au cœur du canton depuis 1945, Migros Genève appartient aujourd'hui à plus de 120'000 coopérateurs. L'entreprise tient à rester proche de ses clients dans un réseau de vente accueillant et performant. Partenaire dynamique de l'économie genevoise et polyvalente, la Société coopérative est organisée de façon à privilégier la dimension humaine. Elle emploie quelque 3500 collaborateurs de 81 nationalités et s'engage en faveur d'intérêts socioculturels dépassant le cadre purement économique.

Migros Genève soutient l'organisation du Bicentenaire et se réjouit de ces dix-sept mois de festivités avec les habitants de la région.

www.migrosgeneve.ch

SIG



SIG est une entreprise publique suisse au service de 470 000 habitants, entreprises et collectivités du canton de Genève. Elle fournit à ses clients l'eau, le gaz, l'électricité et l'énergie thermique, traite les eaux usées, valorise les déchets et propose des services innovants dans les domaines de la fibre optique et des services énergétiques.

Ses activités visent à promouvoir le moins et mieux consommer en vue d'agir concrètement en faveur du développement durable.

www.sig-ge.ch

BARCLAYS BANK (SUISSE) SA



Forte de son histoire de plus de 300 ans, c'est tout naturellement que Barclays s'associe à GE200.CH afin de célébrer l'importance de la mémoire, de la tradition et de l'héritage. Ainsi, Barclays Bank (Suisse) SA témoigne de son attachement à Genève et réitère son engagement à long terme sur le territoire helvétique.

Pour Barclays, soutenir concrètement les communautés dans lesquelles nous offrons nos services s'inscrit dans nos priorités et nos valeurs: celles du respect, de l'intégrité, du service, de l'excellence et de la gestion responsable.

https://wealth.barclays.com/en_ch/home/suisse.html

RENTES GENEVOISES



Les Rentes Genevoises, fondées en 1849 par le visionnaire James Fazy, sont depuis plus de 160 ans au service de la communauté genevoise. Les valeurs qui les incarnent sont l'anticipation, la contemporanéité, la sécurité et la pérennité. Spécialistes de la sécurisation de patrimoine, leur promesse est une garantie unique : elles sécurisent tout patrimoine financier qui leur est confié.

Etablissement genevois par excellence, il est naturel que les Rentes Genevoises s'impliquent et participent à des projets qui valorisent le Canton et qui mettent en valeur l'histoire et la place qu'occupe aujourd'hui Genève dans la région, en Suisse et dans le monde.

www.rentesgenevoises.ch

PARTENAIRES MEDIAS



www.tdg.ch



www.lemanbleu.ch



www.onefm.ch